

L'Amour à la Cour des Rois de France au XVI^{ème} siècle

Étude d'un aspect de l'histoire amoureuse
de Villers-Cotterêts

Tous les Cotteréziens savent que c'est à son château que leur cité doit son développement au cours des âges. Tous savent aussi qu'elle fut, longtemps une ville de plaisirs. Cette réputation est née au XVI^{ème} siècle. Lorsqu'il fit reconstruire l'antique et royal rendez-vous de chasse, François I^{er} en fit aussi une maison propice aux passades royautes. Henri II, François II, Charles IX, Henri III et Henri IV surent en profiter.

La compréhension de l'histoire de Villers-Cotterêts est indissociablement liée à l'étude de l'amour à la cour des rois de France au XVI^{ème} siècle. Celle-ci va permettre de saisir ce que sont ces «mœurs scandaleuses qui, du château, ont fini par gagner tout le bourg» (1), ce qu'est cet amour qui ne se rencontre qu'en dehors du mariage, pourtant seul champ d'action de la sexualité autorisé par l'Église, ce qu'est cet amour qui ressemble souvent à de la paillardise.

I — LE MARIAGE ET L'AMOUR

1) *L'amour à l'intérieur du mariage*

Tant pour les membres de la famille royale que pour ceux de leur entourage, le mariage est un des actes les plus importants de la vie. Il n'a pas, toutefois, la même portée pour les uns que pour les autres. Le mariage d'un membre de la famille royale concrétise l'alliance de deux royaumes. L'union de Marguerite de France, sœur d'Henri II, avec Emmanuel-Philibert de Savoie et celle d'Elisabeth de France, fille du roi, avec Philippe II d'Espagne étaient prévues dans les traités du Cateau-Cambrésis. Ceux-ci, signés les 2 et 3 avril 1559, mettaient fin à la guerre entre la France d'une part, l'Angleterre, l'Espagne et la Savoie d'autre part (2). Le mariage d'un membre de l'entourage royal concrétise, quant à lui, l'alliance de deux familles. Le 10 janvier 1527, le futur connétable Anne de Montmorency épousa Madeleine de Savoie. Celle-ci «estoit fille de bonne maison, et fille de messire René, bastard de Savoie, grand maistre de France, frère à madame la régente [Louise de Savoie] et oncle à nostre roy [François I^{er}]». Donc, «ce fut ung grand heur et honneur à M. le connestable d'espouser ceste dame, si proche parente de madame la régente et du roy» (3).

Dans la réalisation de tous ces mariages, l'amour a peu de poids. Certes, Capello, ambassadeur de Venise en France, a écrit que le futur François II adorait la «Reginata di Scozia», Marie Stuart, alors qu'elle était destinée à devenir sa femme et élevée à la cour. Il peint un tableau touchant des deux enfants s'écartant dans un coin afin d'échanger des baisers et des secrets enfantins (4). C'est contre son gré, cependant, que Marguerite de Valois, sœur de Charles IX, dut épouser, le 18 août 1572, Henri de Navarre, le futur Henri IV. Lors de la cérémonie religieuse, célébrée par le cardinal de Bourbon, «Marguerite, interrogée si elle acceptait le roi de Navarre pour son mari, ne répondit aucun mot ; ce qui inquiétant le cardinal, il lui poussa brusquement la tête par derrière, pour lui faire donner ce signe de consentement au défaut de celui de la parole. D'Avila dit que le roi lui-même lui fit pencher la tête : mais tous les historiens s'accordent, en général, à peindre cette princesse comme la triste victime du pouvoir absolu, car, disent-ils, son frère ne lui avait laissé que l'option entre ce mariage et le cloître» (5).

Le XVI^{ème} siècle a, d'ailleurs, vu un appesantissement de la tutelle parentale sur le choix matrimonial des enfants. Henri II porta, en février 1556, un édit «sur les mariages clandestins» qui exigeait, pour les garçons de moins de trente ans et pour les filles de moins de vingt-cinq ans, l'assentiment au mariage de leurs père et mère, et, au-delà de ces âges, des «actes respectueux» des futurs époux à leurs parents (6). Le roi a pris cette mesure sur les instances du connétable Anne de Montmorency opposé aux désirs de son fils François. Celui-ci «fut esperdueument amoureux de madamoyselle de Pienne, l'une des filles de la reyne, aussi belle, aussi honneste et aussi accomplie qu'il y en eust en France, et d'aussi bonne maison ; et ainsi que M. le connestable luy avoit moyenné et pourchassé le mariage entre luy et madame la duchesse de Castres, vefve du duc de Castres qui mourut à Hedin dans la mine, et fille naturelle du roy Henry, mais pourtant légitimée ; et comme le père luy annonça, et le jour des nöpces, M. de Montmorancy luy fit responce qu'il ne pouvoit entendre à cela, d'autant qu'il avoit promis à madamoyselle de Pienne». Il fut éloigné de la cour et envoyé quelque temps en Italie. De retour en France, «par oubly de ses amours, il espousa madame la duchesse de Castres, au grand contentement de son père ; qui fut cause sur ce subject qu le roy fit l'édict que l'on observe encor contres les enfans qui promettent mariage sans le consentement des pères et mères. M. de Montmorancy consentit bien à ce mariage pour obéyr au père, car il l'honorloit bien fort, autant que pour un si bon et haut party» (7). De toute façon, au XVI^{ème} siècle, tout le monde repousse le mariage d'amour : «Mariage est ung estat de si longue durée, qu'il ne doit estre commencé legierement ne sans l'opinion de noz meilleurs amys et parens» (8).

Malgré les conditions dans lesquelles se font les mariages des membres de la famille royale et de ceux de leur entourage, il est sûr que l'habitude de vivre ensemble fait naître, chez certains conjoints, une cer-

taine affection. Le chancelier Michel de l'Hôpital, par exemple, était très attaché à son épouse et à leur fille. Dans une lettre adressée au cardinal de Tournon, il a écrit : «Ma famille représente mes véritables biens, mes plus solides richesses. Je ne la changerais pas contre son pesant d'or, contre la fortune de Crésus quelque grande qu'elle fût» (9). Cependant, à la cour, comme l'a très bien montré Lucien Febvre, «tout semble se liguer pour séparer les époux. Et d'abord, le fait qu'ils «appartiennent», le plus souvent, à des maîtres différents, ce qui fait obstacle à toute véritable communauté de vie. La femme est dame d'honneur de la Reine, ou d'une princesse du sang, ou d'une très grande dame. Elle passe son existence dans l'ombre de sa maîtresse. Elle couche dans la chambre d'à côté. Elle se lève la nuit et accourt, «en chemise», au premier appel. L'homme, lui, est ailleurs. Il sert, et souvent le jour et la nuit, son roi ou son prince. Il l'accompagne partout. Il habite sa «maison», y mange, y boit, y couche. De temps en temps sans doute, il vient voir sa femme. En permission pour ainsi dire» (10). L'amour se rencontre surtout à l'extérieur du mariage.

2) *L'amour à l'extérieur du mariage*

Dans la LXIII^{ème} nouvelle de *L'Heptaméron*, Marguerite de Navarre nous montre «un seigneur beau et honnête» qui «d'un costé, (...) avoit une femme qui luy portoit de beaux enfans, dont il se contentoit très fort, et vivoient en telle paix que pour rien il n'eut voulut qu'elle eut prins mauvais soupçon de luy ; d'autre part, il estoit serviteur d'une des plus belles dames qui fut de son temps en France, laquelle il aymoit, estimoit tant, que toutes les aultres luy sembloient laydes auprès d'elle» (11). Au XVI^{ème} siècle, à la cour des rois de France, l'amour ignore le mariage. La dame des pensées double la femme de tous les jours.

L'amour courtois est, alors, encore très vivace. D'ailleurs, l'imaginaire des gentilshommes et des dames est encore peuplé de chevaliers errants, d'enchanteurs, de géants et de princesses captives. François de la Noue a affirmé, dans la seconde moitié du XVI^{ème} siècle, que la lecture des aventures d'Amadis de Gaule causait «un esprit de vertige» (12) dans sa génération. A cette époque, on conçoit encore l'amour comme les anciens chevaliers. Saffredent, un des conteurs de *L'Heptaméron*, affirme que «quant noz maistresses tiennent leur ranc en chambres ou en salles, assises à leur ayse comme noz juges, nous sommes à genoulx devant elles ; nous les menons dancer en craincte ; nous les servons si diligemment, que nous prevenons leurs demandes ; nous semblons estre tant craintifs de les offenser et tant desirans de les servir, que ceux qui nous voient ont pitié de nous» (13). Le vieil idéal chevaleresque et l'apparition, avec *Le Parfait Courtisan* de Balthazar Castiglione, d'une nouvelle politesse de cour expliquent la vogue immense que connaît, au XVI^{ème} siècle, l'amour honnête dans l'entourage des rois de France. Il s'agit de courtiser une femme, avec

égards et subtilités, afin de gagner son estime ou son cœur. La fréquentation des personnes de sexe féminin est regardée comme le nécessaire complément d'une bonne éducation d'homme de cour. Il est d'usage, ainsi que le raconte le maréchal Henri de la Tour, vicomte de Turenne, d'inciter les jeunes gens à se faire serviteurs d'une fille de bonne maison. Melle de Châteauneuf, plus tard maîtresse du futur Henri III, joua ce rôle auprès de Turenne et contribua à faire de lui un homme du monde : «J'estoisois soigneux de luy complaire et de la faire servir, autant que mon gouverneur me le permettoit, de mes pages et laquais. Elle se rendit très soigneuse de moy, me reprenant de tout ce qui luy sembloit que je faisois de mal-séant, d'indiscret ou d'incivil, et cela avec une gravité naturelle qui estois née avec elle (...). Je ne sçaurois désapprouver ceste coutume, d'autant qu'il ne s'y voyoit, oyoit ni faisoit que choses honestes» (14).

L'homme doit toujours se montrer soucieux de l'honneur de celle dont il est le serviteur. Leurs relations demeurent, cependant, rarement chastes. Longarine, conteuse de *L'Heptaméron*, l'a constaté : «Tous les serviteurs que j'ay jamais eu, m'ont toujours commencé leurs propos par moy, monstrans desirer ma vye, mon bien, mon honneur ; mais la fin en a esté par eulx, desirans leur plaisir et leur gloire» (15). En effet, «ung homme qui se venge de son ennemy et le tue pour ung desmentir en est estimé plus gentil compagnon ; aussy est-il quant il en ayme une douzaine avecq sa femme. Mais l'honneur des femmes a autre fondement : c'est doulceur, patience et chasteté» (16). L'initiative peut toutefois venir aussi de la femme. Telle fut la conduite de Marguerite de Lorraine, devenue l'épouse de l'amiral Anne de Joyeuse le 24 septembre 1581. Elle «avoit espousé un mary favory, courtisan et fort habille, et qui pourtant ne faisoit cas de sa femme comme il devoit, veu le lieu d'où elle estoit ; et parloit à elle devant le monde comme à une sauvage, et la rudoyoit fort. Elle, patiente, l'endura pour quelque temps, jusques à ce que son mary vint un peu defavorisé ; elle espiant et prenant l'occasion au poil et à propos, la luy ayant gardée bonne, luy rendit aussi-tost le desdain passé qu'il luy avoit donné, en le faisant gentil cocu» (17). La sexualité extra-conjugale de ces femmes est favorisée par la liberté dont elles bénéficient : «Cette belle liberté françoise, qui est plus à estimer que tout, rend bien nos dames plus desirables, aymables, accostables et plus passables que toutes les autres». A cela, s'ajoute le fait qu'en France, «tous les adulteres n'y sont si communement punis comme aux autres provinces, par la providence de nos grands senats et legislateurs françois, qui, voyans les abus en provenir par telles punitions, les ont un peu bridées, et un peu corrigé les loix rigoureuses du temps passé des hommes, qui s'estoyent donnez en cela toute liberté de s'esbattre et l'on ostée aux femmes» (18).

II — L'AMOUR ET LA PAILLARDISE

1) L'érotisme

Le décor dans lequel évoluent les nobles de la cour n'est pas, lui aussi, propice à l'amour honnête. Dans les *Galanteries des Rois de France*, Henri Sauval décrit certaines peintures des châteaux de François I^{er} et d'Henri II : «Ici des Hommes et des Dieux tout nuds dansent, badinent et font quelque chose de pis avec des Femmes et des Déesses toutes nues ; là les unes exposent aux yeux de leurs galants ce que la nature a pris tant de peine à cacher ; les autres s'abrutissent avec des Aigles, des Cignes, des Autruches, des Taureaux ; en plusieurs endroits, on voit des Ganymedes, des Saphos et des Bélettes ; des Dieux et des Hommes, des Femmes et des Déesses qui outragent la nature, et se plongent dans des dissolutions les plus monstrueuses» (19). Peu de ces scènes ont été conservées. La plupart, comme celles qui étaient représentées au château de Villers-Cotterêts, ont été détruites par la suite. On peut les regretter vivement. Brantôme raconte, dans *Les Dames galantes*, qu'«une dame grande, dont j'ay ouy parler, et cogneue avec, se perdant en ce tableau, dit à son serviteur, en se tournant vers lui comme enragée de cette rage d'amour : «C'est trop demeuré ici : montons en carosse promptement et allons en mon logis, car je ne puis plus contenir cette ardeur ; il la faut aller esteindre : c'est trop bruslé» (20).

Comme leurs contemporains de la Chine des Ming, les nobles de la cour associent volontiers les prestiges de l'esthétique à leurs jeux amoureux. Le duc d'Alençon, frère d'Henri III, faisait boire ses amies dans une coupe d'argent doré représentant fort précisément les diverses formes de l'accouplement des hommes et des bêtes. Sur cet objet «estoyent taillées bien gentiment et subtillement au burin plusieurs figures de l'Aretin» (21). Les figures dessinées par Jules Romain et gravées par Marc-Antoine pour servir d'illustrations aux sonnets luxurieux de Pietro Aretino eurent, au XVI^{ème} siècle, un succès considérable. Cet ouvrage fut un véritable best-seller de la littérature italienne. Brantôme a «cogneu un bon imprimeur venetien à Paris, qui s'appeloit messer Benardo, parent de ce grand Aldus Manutius de Venise, qui tenoit sa boutique en la rue de Sainct-Jacques, qui me dit et jura une fois qu'en moins d'un an il avoit vendu plus de cinquante paires de livres de l'Aretin à force gens mariés et non mariés» (22). Le 6 février 1602, Henri IV, accompagné de la reine, acheta à la foire, à un Hollandais, six tableaux, représentant des postures de l'Arétin, qu'il sempressa de montrer, en riant, aux seigneurs de son entourage (23). Brantôme semble estimer que l'art érotique du XVI^{ème} siècle a contribué à épanouir la liberté sexuelle de la société aristocratique : «Ces marys, qui, pis est, apprennent à leurs femmes, dans leur lict propre, mille lubricitez, mille paillardises, mille tours, contours, façons nouvelles, et leur praticquent ces figures enormes de l'Aretin ; de telle sorte que, pour un tison de feu qu'elles ont dans le corps, elles y en

engendrent cent, et les rendent ainsi paillardes ; si bien qu'estans de telle façon dressées, elles ne se peuvent engarder qu'elles ne quittent leurs marys et aillent trouver autres chevalliers» (24). Albert de Gondi, duc de Retz et maréchal de France, passait pour être des plus enclins à cette gymnastique, qu'il avait enseignée à Claude-Catherine de Clermont, son épouse. Ses leçons expliquent, peut-être, pourquoi les chroniqueurs de l'époque n'ont pas caché que si beaucoup d'hommes se sont disputés les faveurs de la maréchale, plusieurs se les sont partagées (25). L'initiation à la technique amoureuse est aussi une forme d'éducation sentimentale. Brantôme affirme qu'elle a été très bénéfique pour «nos belles Françoises». En effet, «on les a vues le temps passé fort grossières, et qui se contentoyent de le faire à la grosse mode ; mais, depuis cinquante ans en ça, elles ont emprunté et appris des autres nations tant de gentillesses, de mignardises, d'attraits et de vertus, d'habits, de belles graces, lascivetez, ou d'elles-mesmes se sont si bien estudiées à se façonner, que maintenant il faut dire qu'elles surpassent toutes les autres en toutes façons» (26). En revanche, l'initiation à la gymnastique de l'amour sensuel n'a guère permis aux hommes de devenir de bons amants. Ils continuent à considérer la partenaire avec laquelle ils couchent comme un pur objet de plaisir, méprisable et muet. Le viol demeure un comportement sexuel courant.

2 — *Le viol*

L'Heptaméron nous apprend que le viol est, sous le règne de François I^{er}, couramment pratiqué par les amoureux éconduits. L'amiral Bonnivet, par exemple, n'hésita même pas lorsqu'il entreprit de violer la propre sœur du roi, Marguerite de Navarre. Celle-ci raconte l'aventure qui lui est arrivée dans la IV^{ème} nouvelle. L'invitant dans son château avec son royal frère pour une partie de chasse, le soupirant logea la dame de ses rêves dans une chambre truquée et, la nuit venue, se glissa auprès d'elle par une trappe. «Mais, elle, qui estoit forte, se desfit de ses mains, en luy demandant qu'il estoit, se meit à le fraper, mordre et esgratiner, de sorte qu'il fut contraint, pour la paour qu'il eut qu'elle appellast, luy fermer la bouche de la couverture ; ce que luy fut impossible de faire, car, quant elle veid qu'il n'espargnoit riens de toutes ses forces pour luy faire une honte, elle n'espargnoit riens des sien-nes pour l'en engarder, et appella tant qu'elle peut sa dame d'honneur, qui couchoit en sa chambre, antienne et saige femme, autant qu'il en estoit point, laquelle tout en chemise courut à sa maistresse. Et, quant le gentil homme veid qu'il estoit descouvert, eut si grand paour d'estre congneu de sa dame, que le plus tost qu'il peut descendit par sa trappe» (27). Le viol est une nécessité due à «la sotte obstination de quelques femmes têtues et bornées» (28).

C'est une pratique très courante lors des campagnes militaires, surtout après les sièges. En 1586, bien que la ville de Marvejols eut capitulé, ce qui lui permettait d'échapper à la dévastation, les soldats du

duc de Joyeuse se jetèrent sur la cité, violèrent toutes les femmes qu'ils purent rencontrer, pillèrent presque toutes les maisons puis y mirent le feu (29). Cette conduite est celle de toutes les armées européennes. Durant le sac de Rome par les Impériaux, en 1527, «quand aux dames, il ne faut demander comment elles furent repassées. Des courtizanes des plus belles de la ville ilz n'en vouloient point, et les laissoient (*disoient-ilz para los laquayros y rappassos*, «pour les lacquais et goujatz», qui s'en donnoient de bon temps ; mais ilz s'attachoient aux marquises, contesses, baronnesses et grandes dames, et gentiles dones de la ville, leur faisant exercer l'estat de courtizanes publiques, et les abandonnoient les uns aux autres, en faisant plaisir à leurs compagnons, (...) et mesmes pour les filles et religieuses, qu'ilz n'espargnoient non plus que les autres, et en firent un bordeau très friand de leur convent» (30). Les grands seigneurs ne se contentent pas d'assister à ces spectacles. Ils y participent souvent. Les protestants accusaient le maréchal Blaise de Monluc de se conduire en «taureau banier», durant les guerres de religion, en forçant les filles lors de la prise des villes (31). Le 7 mai 1589, les troupes catholiques du duc de Mayenne s'emparèrent du faubourg de Saint-Simphorien de Tours. «En ceste expédition, le butin du chevalier d'Omale [Claude de Lorraine] fust une fille de douze ans, des meilleures maisons de Tours, laquelle il força dans un grenier, lui tenant tousjours le poignard à la gorge» (32). Les nobles ont, en amour, un comportement de guerriers. Toutefois, en cela, ils ne font qu'avoir celui du reste de la population.

Les archives de l'officialité de Troyes apportent des lumières sur les pratiques similaires des paysans de la Renaissance. La plus répandue consistait, dans ces campagnes champenoises où tant de curés possédaient leur concubine, à aller l'enlever et la violer en troupe, le dimanche soir, pour se distraire. On n'aimait guère, dans le pays, ces prêtres paillards qui n'hésitaient pas à passer à deux la nuit, dans une auberge, en compagnie d'une fille à laquelle ils avaient prêté une de leurs robes. Leurs paroissiens, jaloux et peut-être un peu éméchés, en voulaient par-dessus tout à ces voleurs de femmes, vrai danger public. En tentant d'infliger, les jours de fête, les derniers outrages à leur compagnes, ils entendaient probablement faire œuvre de justice chrétienne. La campagne du XVI^{ème} siècle est également riche en maris odieux qui font entrer des jeunes gens dans le lit de leur femme ou financent son viol par des clercs stipendiés. Jean Lemerle, provoqué après avoir bu, en 1529, à Fontaine-Mâcon, un dimanche à l'heure des vêpres, par le cabaretier, entreprit de connaître charnellement sa femme sous les encouragements des assistants (33). Le viol, c'est surtout une façon d'affirmer sa virilité : «Les violements des femmes et des filles de tous âges, écrit L'Estoile, c'est vaillantise et galanterie» (34). Il en est de même pour l'orgie.

3 — *L'orgie*

Sous le pontificat d'Alexandre VI Borgia, plusieurs dizaines de fem-

mes galantes se rendaient fréquemment, de nuit, au palais du Vatican. Adorateur des puissances de l'instinct autant que du Christ, le pape présida, la veille de la Toussaint 1501, au fameux festin à l'issue duquel cinquante courtisanes choisies, après s'être dénudées, allèrent ramasser à quatre pattes les châtaignes que leur jetaient les assistants. La soirée se termina par une distribution d'objets de prix à ceux qui donnèrent ensuite, publiquement, le plus de marques de virilité à ces créatures (35). Ces mœurs orgiaques raffinées n'ont atteint la France qu'à l'époque des guerres de religion.

La cour de François I^{er} ne fut qu'une avant-garde pionnière des merveilles d'outre-mont. Les parties, auxquelles participait ce souverain, étaient très sages. Marguerite de Navarre raconte, dans la LXIII^{ème} nouvelle de L'Heptaméron, que «en la ville de Paris, se trouverent quatre filles, dont les deux estoient sœurs, de si grande beaulté, jeunesse et frescheur, qu'elles avoient la presse de tous les amoureux. Mais ung gentil homme, qui pour lors avoit esté faict prevost de Paris par le Roy, voyant son maistre jeune et de l'aage pour desirer telle compagnye, practiqua si bien toutes les quatre, que, pensant chascune estre pour le Roy, s'accorderent à ce que le dist prevost voulut, qui estoit de se trouver ensemble en ung festin où il convya son maistre, auquel il compta l'entreprisne, qui fut trouvée bonne du dict seigneur et de deux aultres bons personnages de la court ; et s'accorderent tous trois d'avoir part au marché» (36). Déjà, les différentes campagnes d'Italie et les séjours de l'armée française dans le pays conquis avaient facilité l'importation en France des habitudes italiennes, d'un goût immodéré des plaisirs sensuels et de tous les raffinements de la volupté. L'arrivée sur le trône de Catherine de Médicis fit s'accélérer l'italianisation des mœurs de la grande noblesse.

A l'époque des guerres de religion, la mode de l'orgie a connu un grand succès. Les Valois pensaient que, pour détourner la noblesse des combats, il fallait la saouler de plaisirs. En mai 1577, Catherine de Médicis organisa à Chenonceaux, avec les femmes de son «escadron volant», un banquet où «les dames les plus belles et honestes de la cour, estant à moitié nues et ayant leur cheveux espars comme espousées, furent employées à faire le service» (37). Une de ces orgies eut lieu à Villers-Cotterêts. «En 1580, le roy [Henri III] passa les festes devant caresme prenans en son chasteau de Villiers-Costerezt ou estoit joyeulses compaignies de nosbles seigneurs et gentes dames et yeut un bal conduit par le marquis d'O où Nasture fit tous frais d'habillemens n'y aians ung chacun que le masque de velours noir ou loup doublé de taffetas blanc et le reste à nud» (38). Cette espèce de culte du corps nu pouvait s'accompagner d'une véritable sauvagerie. En 1573, Charles IX, ainsi que les futurs Henri III et Henri IV, «s'estoient fait servir en un banquet solemnel qu'ilz firent par des p... toutes nues, ausquelles après le banquet, après en avoir abusé et pris le plaisir, ilz bruslèrent avec des torches allumées le poil de leurs parties honteuses» (39).

Une partie de l'élite française céda, au temps d'Henri IV, à une sorte de vertige sexuel. L'abominable et obsédante orgie paraissait constituer une annonce de la fin du monde. Les artistes maniéristes exprimèrent à merveille, autour de 1600, cette préoccupation culturelle et religieuse en associant leurs représentations érotiques de banqueteurs nus au souvenir de la première destruction de l'univers, à l'époque de Noé (40). La cour voluptueuse d'Henri IV, marquée par la promiscuité, représentait un vaste bordel de luxe : «A la cour on ne parle que de duels, puterries et maquerélagés» (41). Des tournois d'un genre assez spécial étaient, alors, organisés. Dans son *Journal*, Laurent Bouchel, avocat au Parlement de Paris, a noté qu'en 1609, «au commencement du mois de février trois jeunes seigneurs de la cour voulurent à l'envy l'un de l'autre esprouver leurs forces au jeu de Venus et s'abandonnèrent tellement à leur volupté que trois jours après deux d'entre eux en moururent, a scavoir le comte de Saux et le baron de Flaix, et l'autre qui est le prince de Piney en est, comme l'on dict, demeuré perclus. On tient que pour s'exciter davantage, ils avoient prins abondamment de la quintessence d'ambre gris» (42). Le règne d'Henri IV a connu la victoire de la paillardise sur l'amour

Ces mœurs nous paraissent scandaleuses, car, au XVI^{ème} siècle, la sexualité est encore l'apanage de l'homme. En amour, la femme n'a qu'un rôle passif. Elle n'est qu'un instrument de plaisir. On dédaigne l'épouse légitime. On viole impunément les autres femmes. Leur corps dénudé excite durant les orgies. Les hommes, alors, ne savent pas aimer.

Des changements sont, toutefois, perceptibles. La vogue de l'amour honnête et la découverte de la gymnastique de l'amour sensuel transforment la femme en une partenaire active. L'amour s'épanouit. Progressivement, un nouvel idéal nobiliaire se fait jour : l'homme d'instinct devient un mondain. On commence à ressentir le besoin d'une éducation sentimentale, celui d'une femme qui puisse enseigner, comme Ninon de Lenclos au XVII^{ème} siècle, «la manière jolie de faire l'amour, la délicatesse de l'expression» (43).

Eric THIERRY

(1) Marcel Leroy, *Le Château de Villers-Cotterêts*, Soissons, 1964, 3^{ème} éd., p. 10.

(2) cf. Ivan Cloulas, *Henri II*, Paris, 1985, p. 571.

(3) Brantôme, *Œuvres complètes*, T. 3, *Grands capitaines françois*, Ed. Ludovic Lalanne, Société de l'Histoire de France, Paris, 1868, pp. 348-349.

(4) Antonia Fraser, *Marie Stuart, reine de France et d'Écosse*, Paris, 1973, p. 79.

(5) A. Mougez, *Histoire de Marguerite de Valois*, Paris, 1777 (cité par Armand Eudel du Gord, *Recueil de fragments historiques sur les derniers Valois : Henri II, François II, Charles IX, Henri III (1547 à 1589)*, Paris, 1869, pp. 226-227).

(6) J. Gaudemet, «Législation canonique et attitudes séculières à l'égard du lien matrimonial au XVII^{ème} siècle», dans *XVII^{ème} siècle*, n° 102-103, 1974, p. 18.

(7) Brantôme, *op. cit.*, T. 3, pp. 351-352.

- (8) Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*, dans *Conteurs français du XVI^{ème} siècle*, Ed. Pierre Jourda, Collection «Bibliothèque de la Pléiade», Gallimard, Paris, 1979, p. 968.
- (9) Cité par Henri Amphoux, *Michel de l'Hôpital et la liberté de conscience au XVI^{ème} siècle*, Paris, 1900, p. 67.
- (10) Lucien Febvre, *Amour sacré, amour profane. Autour de l'Heptaméron*, Paris, 1971, pp. 309-310.
- (11) Marguerite de Navarre, *op. cit.*, p. 1069.
- (12) Cité par J. Huizinga, *Le déclin du Moyen-Age*, Paris, 1967, p. 81.
- (13) Marguerite de Navarre, *op. cit.*, p 781.
- (14) Cité par Jacqueline Boucher, *Société et mentalités autour de Henri III*, T. 4, Lille, 1981, p. 1302.
- (15) Marguerite de Navarre, *op. cit.*, p 810.
- (16) *Ibid.*, p. 992.
- (17) Brantôme, *Les Dames galantes*, Ed. P. Pia, Collection «Folio», Gallimard, Paris, 1981, p. 157.
- (18) *Ibid.*, p. 186.
- (19) Henri Sauval, *Galanteries des Rois de France*, T. 2, Paris, 1738, pp. 235-236.
- (20) Brantôme, *Les Dames galantes*, p. 66.
- (21) *Ibid.*, p. 62.
- (22) *Ibid.*, p. 67.
- (23) Jacques Sole, *L'amour en Occident à l'époque moderne*, Bruxelles, 1984, p. 242.
- (24) Brantôme, *Les Dames Galantes*, p. 60.
- (25) Mme Michel Jullien de Pommerol, *Albert de Gondi, Maréchal de Retz*, Lyon, 1953, p. 199.
- (26) Brantôme, *Les Dames galantes*, p. 186.
- (27) Marguerite de Navarre, *op. cit.*, p. 729.
- (28) Lucien Febvre, *op. cit.*, p. 278.
- (29) Jean-Marie Constant, *La vie quotidienne de la noblesse française aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles*, Paris, 1985, p. 31.
- (30) Brantôme, *Oeuvres complètes*, T. 1, *Grands capitaines étrangers*, pp. 274-275.
- (31) Jean-Charles Sournia, *Blaise de Monluc. Soldat et écrivain (1500-1577)*, Paris, 1981, p. 291.
- (32) Pierre de L'Estoile, *Registres-journaux*, Ed. Michaud et Poujoulat, *Nouvelle collection des mémoires pour servir à l'Histoire de France*, T. 1, 2^{ème} série, Paris, 1837, p. 294.
- (33) Jacques Sole, *op. cit.*, p. 162.
- (34) Cité par Claude Grimmer, *La femme et le bâtard. Amours illégitimes et secrètes dans l'ancienne France*, Paris, 1983, p. 51.
- (35) Jacques Sole, *op. cit.*, pp. 153-154.
- (36) Marguerite de Navarre, *op. cit.*, p. 1069.
- (37) Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, p. 86.
- (38) Cité par Ernest Roch, «L'ancien château royal», dans *Bulletin de la société historique régionale de Villers-Cotterêts*, 1909, p. 207.
- (39) Pierre L'Estoile, *op. cit.*, p. 28.
- (40) Jacques Sole, *op. cit.*, p. 155.
- (41) Pierre L'Estoile, *op. cit.*, p. 488.
- (42) Cité par Jacqueline Boucher, *op. cit.*, T. 4, p. 1325.
- (43) *Mémoires de Chavagnac*, Paris, 1699 (cité par Roger Duchêne, *Ninon de Lenclos. La courtisane du Grand siècle*, Paris, 1984, p. 116).